

Les hypogrammes déjà réalisés sont en nombre indéfini, mais assurément très grand. Doit-on choisir les hypogrammes dans des textes immédiatement antérieurs au poème décrit ? Par exemple, le syntagme *l'azur sonneur* dans « Fêtes de la faim » (Rimbaud) est compris comme une « amère allusion à l'intertexte mallarméen (seule explication possible à cet étrange syntagme) » (p. 104-105). Mais on pourrait tout aussi bien mentionner l'intertexte de Baudelaire, Gautier, ou Hugo, qui ne sont pas avares d'*azurs*.

Et si l'on admet l'intertexte mallarméen, pourquoi y choisir tel poème plutôt que tel autre, « l'Azur » selon M. R., plutôt que « Le Sonneur », comme le propose S. Bernard ?

Rien ne permet d'ailleurs de s'arrêter à un seul auteur. M. R. montre de façon très convaincante la permanence des clichés littéraires. Il retrouve ainsi le topos de *la fleur au bord de l'abîme* chez Hugo, Balzac, Zola, Saint-John Perse, Tardieu. Quel sera donc l'intertexte du poème de Tardieu ?

Il semble bien que la théorie de l'intertextualité ait quelque peu modernisée celle des influences, mais sans en atténuer toutefois les insuffisances majeures.

La conception cryptique du texte poétique que reflète la notion d'hypogramme conduit en fait à une double réduction : on réduit le *sens* au profit de la *signifiante*, on néglige la mimésis, considérée seulement comme un « écran » qui fait obstacle au déchiffrement de la sémiotique. Si l'on admet la distinction entre sémiotique et mimésis, pourquoi tenir cette dernière pour secondaire et dévalorisée (la nuance péjorative de l'expression *illusion référentielle*, reprise de Barthes, est fort claire). L'unité d'un texte ne relève pas exclusivement de la sémiotique ; ne serait-elle pas dans la cohésion de ces deux modes de signifier, qui ne sont d'ailleurs séparés que bien artificiellement ?

Si M. R. n'est pas parvenu, selon nous, à proposer une théorie unifiée et non réductrice, c'est qu'il a séparé et opposé arbitrairement la sémiotique (traitant de la signifiante) et la linguistique (décrivant le sens). Pourquoi le contenu d'un texte ferait-il simultanément l'objet de deux disciplines différentes ? La sémantique a certes ses lacunes, mais elles ne justifient pas pour autant la création d'une sémiotique hypogrammatique, et garantissent encore moins son efficacité.

Cependant, linguistes, sémioticiens et amateurs de poésie oublieront vite ces quelques réticences techniques pour apprécier comme il se doit la justesse et la finesse des analyses concrètes qui font la valeur de ce livre.

François RASTIER

« Le discours de la poésie », *Poétique*, n° 52, novembre 1982, Seuil, 121 p.

Le discours de la poésie : sous ce titre d'allure programmatique, un ensemble quelque peu disparate d'articles oscillant entre le meilleur et le bon. C'est dire que, dès qu'excusée la gratuité en somme de l'intitulé général, ce numéro 52 de *Poétique* se maintient sans faillir au niveau qui fonde le prestige de la revue. Avant de rendre compte des textes qui retiendront l'attention spécifique des lecteurs du *F. M.*, profilons hâtivement ce numéro : l'unité en est assurée notamment par ceci que la théorie s'y veut constamment indissociable de la pratique (ou *vice versa*) ; à l'exception de Paul Zumthor (mais aussi du débat polémique opposant Molino et Tamine à B. de Cornulier quant à la fonction démarcatrice de la rime), les différents

auteurs privilégient une approche concrète du fait poétique en proposant des analyses, souvent excellentes, de textes classiques : Valéry, Villon, Baudelaire, S. George, Victor Hugo sont ici convoqués et invoqués selon des points de vue divers mais dont l'objectif commun reste, à l'évidence, une approche de la spécificité du discours poétique : la problématique de la traduction (Goethe, Baudelaire), la lecture rhétorique (Valéry, Villon), la « stratégie mythopoétique » du scripteur (Hugo), autant d'angles d'analyses qui concourent à déplacer le discours poétique vers l'obliquité. Rien de bien neuf, certes, mais l'apport particulier de cette livraison de *Poétique* me paraît cependant double : d'une part, il consiste en la proposition d'analyses-modèles en ce qu'elles attestent une attention aiguë au *sens de la forme* ; d'autre part, ce numéro participe de tel courant actuel de la critique littéraire qui, sans sombrer pour autant dans un flou impressionniste, s'efforce d'échapper au formalisme étroit et purement théorique — signe d'une crise de la théorie littéraire — pour déboucher sur une orchestration féconde de méthodes. Ceci implique naturellement que la contribution théorique de ce numéro est bien faible. On aurait tort de s'en plaindre dès lors que la pratique s'y avère très stimulante, en particulier dans deux articles, remarquables à plus d'un titre :

— Don A. Monson, *Autopsie des Dames du temps jadis* (431-452). Souveraine (et paradoxale) autopsie qui rend vie à un texte anthologiquement voué au cadavre. L'énigmatique ballade de Villon a connu de nombreuses exégèses et analyses ; aucune jusqu'ici n'était parvenue à résoudre le conflit qui semble s'y livrer entre dimension poétique et dimension référentielle, ni à saisir les fondements de son efficace poétique. Monson, au terme d'une analyse à la fois rhétorique et syntaxique, démontre que celle-ci n'est pas à chercher dans quelque « poésie inhérente aux noms propres, en tant que sons » (L. Spitzer), pas davantage dans les associations jadis suscitées par eux (D. Kuhn) mais bien dans une ironie (en tant que sens et en tant que forme) décelable à tous les niveaux du texte, d'autant plus féroce qu'elle se dissimule sous le thème doucâtre de la fuite du temps et la topique de l'*ubi sunt*. C'est ainsi que, selon D. M., le texte de Villon requiert une compétence moins encyclopédique que linguistique : la fonction des noms propres, par exemple, dépend pour l'essentiel de leur position dans la structure de la ballade, structure syntaxique sous-tendant la structure tropologique (métonymies et synecdoques). Démonstration lumineuse dont il faudrait passer en revue chacune des subtilités et qui souligne, une fois de plus, qu'un recours souple à la rhétorique, loin de conduire à une atomisation pédante du texte, permet d'atteindre ses profondeurs et de rendre raison, dans le cas présent, de cette tradition qui voit dans la « Ballade » un texte presque manqué, énigmatiquement évocateur.

— Nicholas Rand, *Vous joyeuse Mélodie — nourrie de crasse* (471-485). Autre est la démarche de N. Rand qui fait comparaître face à face original et traduction, *Le Mort joyeux* de Baudelaire et *Der Frohe Tote* de S. George. Il ne s'agit pas ici de revenir une fois de plus sur le problème éculé de la fidélité à l'original, de l'imitation, mais de montrer qu'une relation dialectique s'instaure entre les deux textes, chacun étant perçu comme l'interprétant et l'interprétation de l'autre. D'où la nécessité d'une « lecture réciproque des deux textes l'un par l'autre », visant à mettre au jour la clé de leurs symboles, le fonctionnement de leurs métaphores. C'est ainsi que l'analyse des deux textes ne va pas dans un sens univoque, comme de coutume (de l'original à la traduction), mais est réversible, indéfiniment. La problématique de la traduction requiert également l'attention

d'Antoine Berman (*Goethe : traduction et littérature mondiale*) mais selon un point de vue davantage historique.

L'article de Paul Zumthor, *Le discours de la poésie orale*, et l'incisif débat Molino-Tamine/B. de Cornulier (487-508), s'axent davantage sur des considérations théoriques.

Dans ces quelques pages extraites d'un livre à paraître au Seuil, P. Zumthor, avec la rigueur qu'on lui connaît, s'interroge sur la spécificité de la poésie orale, laquelle lui paraît essentiellement discursive : « c'est seulement en percevant — et en analysant — l'œuvre orale dans son existence *discursive* que nous aurons prise sur son existence textuelle et, par-delà, sur sa réalité syntaxique » (392) car, en somme, « poésie orale et poésie écrite usent d'une langue identique (...). Pourtant, ni la distribution des emplois ni les stratégies d'expression ne sont les mêmes » (398). P. Z. se propose donc de dégager les tendances propres de l'oralité. Il faut remarquer que cet article souffre quelque peu d'être isolé du contexte de l'ouvrage auquel il appartient. Tel quel, il fournit plus d'interrogations que de réponses. Il est vrai qu'il s'agit en fait de dresser un cadre strict d'analyse, de relever les paramètres utiles, et d'avancer quelques hypothèses de travail (touchant à la syntaxe, à la rhétorique, au lexique, aux aspects phoniques de la poésie orale). Mais on ne peut que louer P. Z. de ce souci de rigueur et de n'avoir pas confiné son approche dans un canevas exclusivement linguistique : des considérations sociologiques, anthropologiques, concourent ici à circonscrire efficacement l'objet d'analyse. Nul doute que, de la sorte, P. Z. échappe (échappera) aux généralisations hâtives qu'il reproche à juste titre aux tenants de la « théorie formulaire » dont il stigmatise les insuffisances. Répétons-le : cet article ne peut que stimuler à lire l'ouvrage qu'il annonce, où nous trouverons les résultats de cette recherche importante qui n'est ici qu'esquissée.

Le numéro se termine en fanfares avec la vive polémique entre ce pourfendeur d'idées reçues quant à la versification qu'est Benoît de Cornulier (cf. sa récente *Théorie du vers*, Seuil) et Molino et Tamine qui entendent semer « quelques graines de raison » en réponse à l'article retentissant du premier, *La rime n'est pas une marque de fin de vers* (*Poétique*, n° 46). Avec B. d. C., il faut remercier *Poétique* d'avoir rendu possible pour le lecteur l'immédiate confrontation entre les polémistes. Mais, en somme, de quoi s'agit-il ? B. d. C. avait cru devoir rejeter la thèse passablement ressassée de la fonction démarcative de la rime française, en avançant divers arguments tant diachroniques que synchroniques. Nouveaux défenseurs de cette thèse, M. et T. se sont mis en devoir de passer en revue ces arguments pour les refuter point par point et, au-delà, toute la théorie métrique de B. d. C. Il faut reconnaître aux contradicteurs une certaine force de persuasion mais la réponse vive et corrosive de B. d. C. fait largement, nous semble-t-il, pencher la balance dans son camp. Non seulement il reprend ses thèses pour les affiner mais encore il dénonce, avec force panache, la mauvaise foi de M. et T. (résumés tronqués, « prêchi-prêcha épistémologique » voire incompréhension) : « La méthode critique pratiquée ici par Jean Molino et Joëlle Tamine me semble être la suivante : pondre et faire éclore dans le texte d'autrui des contradictions, qu'ensuite on tire à bout pourtant » (503). Voilà qui donne le ton... Par ailleurs, il faut souligner que la supériorité de B. d. C. sur ses contradicteurs réside en ceci qu'à l'inverse de ces derniers qui se limitent à des réfutations souvent de détails (pédantes — et agaçantes : cette façon de distribuer comme bons et mauvais points les arguments de B. d. C.),

l'auteur de *Théorie du vers* inscrit sa démarche dans un ample dispositif théorique dont on connaît la force et la rigueur.

Simple débat de spécialistes en chapelles ? Je ne le crois pas : au moment où l'on s'avise de l'incidence profonde que le système des rimes, notamment, exerce sur le discours poétique, aux plans syntaxique et rhétorique, et, en somme, sur la signification même du texte, la nécessité se fait sentir d'une approche nouvelle (dépoussiérée) de la versification — ce qu'apporte incontestablement B. d. C. On pourrait, à cet égard, déplorer qu'aucun des polémistes n'envisage un instant, ne serait-ce qu'abstraitement, la question cruciale, me semble-t-il, de la sémantique de la rime (par exemple, les effets de sens spécifiques des équivalences phoniques). Mais, il est vrai, tel n'est pas le propos de ce débat. C'est déjà bien assez de faire table rase de quelques solides lieux-communs ; comme conclut B. d. C., « la sagesse ne consiste pas à nuancer et rafistoler l'idée reçue, mais à la rejeter » (508).

Pascal DURAND